

Désir d'enfant et nombre de naissances : les déterminants du taux de natalité en Suisse

La conjonction d'un faible taux de natalité et d'un allongement de l'espérance de vie moyenne se traduit par une évolution toujours plus défavorable du rapport entre actifs et retraités. Des études indiquent par ailleurs que de nombreux couples ne parviennent pas à concrétiser pleinement leur désir d'enfant. Les résultats d'une enquête sur les conditions et les obstacles à la fondation d'une famille montrent l'influence complexe de facteurs économiques et non économiques sur la réalisation de ce désir tant durant la période de formation qu'au cours de la vie professionnelle.

par une réduction supplémentaire du taux de natalité. Jusqu'à la fin des années 80, et pas seulement en Suisse, on considérait en effet qu'un tel lien était empiriquement vérifié.

Des études récentes sur la participation des femmes au marché du travail et le taux de natalité indiquent pourtant que certaines conditions socioéconomiques permettent non seulement d'atténuer la tension entre ces deux objectifs, mais encore d'obtenir simultanément une dynamique positive dans chacun de ces deux domaines (Bonoli 2008). Les pays scandinaves, mais aussi la France, font figure de modèles pour leur capacité à concilier un taux d'emploi élevé des femmes et un taux de natalité supérieur à la moyenne (voir le graphique G1). Les mesures adoptées par ces pays pour offrir une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie de famille – c'est-à-dire pour permettre aux femmes (et aux hommes) exerçant une activité professionnelle de fonder une famille ou aux mères (et aux pères) d'entrer sur le



Renate Schubert
Ecole polytechnique fédérale de Zurich



Raoul Steiger

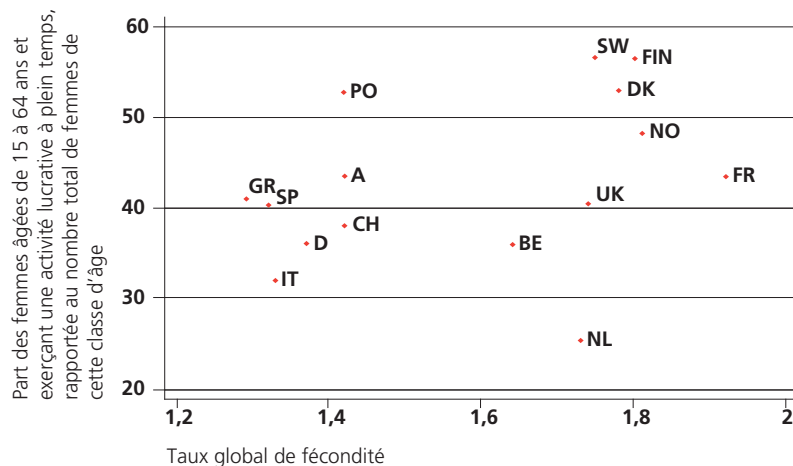


Sabina Littmann-Wernli
Office fédéral des assurances sociales

L'évolution démographique soumet les systèmes d'assurance sociale fondés sur le principe de la retraite par répartition (les actifs financent les retraites de leurs aînés) à une pression toujours plus importante. Diverses mesures politiques sont envisagées afin de résoudre les problèmes qui en résultent. L'une d'elles consiste à exploiter les réserves encore disponibles sur le marché intérieur du travail, que ce soit en augmentant le nombre de femmes actives ou le degré d'occupation des femmes ou des mères employées à temps partiel. La crainte est toutefois qu'une augmentation du taux d'emploi des femmes ne se traduise

Taux d'emploi des femmes et taux de natalité

G1



Source: Häusermann, 2006

marché du travail – sont souvent très différentes. Ces expériences diverses s'inscrivent toutefois dans une même démarche, qui ne cherche pas tant à accroître le taux de natalité pour des raisons démographiques qu'à supprimer l'ensemble des obstacles qui empêchent les couples et les parents de concrétiser leur désir d'enfant ou qui entravent une meilleure participation des mères et des pères au marché du travail.

Les difficultés que rencontrent en Suisse les mères de famille exerçant une activité professionnelle sont relativement bien connues (OFS 2008). Les études portant spécifiquement sur les obstacles qui influencent la décision de fonder une famille ou d'avoir un autre enfant font en revanche largement défaut. Dans cet article, nous comblons en partie cette lacune en présentant les résultats d'une enquête réalisée auprès de 1200 femmes et hommes avec ou sans enfants (Littmann-Wernli/Schubert/Steiger 2009). Ces résultats indiquent quels sont les leviers et les freins à la fondation d'une famille en Suisse, mais aussi quelles mesures de politique familiale permettraient de combler l'écart entre le nombre d'enfants désiré et le nombre de naissances effectives.

Fondation d'une famille et entrée sur le marché du travail d'un point de vue économique

Coûts directs et indirects

Les facteurs économiques qui déterminent la décision de fonder ou d'agrandir une famille sont avant tout les coûts et les avantages, tant directs qu'indirects, des enfants. A ces facteurs économiques s'ajoutent évidemment des aspects non économiques liés à la situation particulière des individus et des couples, ainsi qu'aux normes sociales.

Historiquement, l'utilité économique directe des enfants venait de leur capacité – future – à servir de main d'œuvre dans la ferme fami-

liale et à subvenir aux besoins des parents une fois ceux-ci devenus âgés. L'organisation actuelle des systèmes de sécurité sociale a pour effet de transformer les enfants, ou plus exactement leur productivité future, en un « bien collectif » et de réduire considérablement leur utilité économique directe pour les parents. Les avantages immatériels associés aux enfants – à savoir la joie que procure aux parents le fait d'élever leurs enfants et de vivre avec eux – sont désormais beaucoup plus importants.

Les coûts directs des enfants correspondent aux dépenses additionnelles, par exemple en termes de logement, de loisirs, d'alimentation ou d'enseignement, qu'implique un agrandissement de la famille. Si l'on ne tient compte que des coûts directs, le fait d'avoir des enfants représente une charge relative moins importante pour les familles aux revenus élevés que pour les familles aux revenus plus modestes. Les études empiriques montrent pourtant qu'une augmentation du revenu par tête s'accompagne d'une augmentation du nombre de ménages sans enfant (Dickmann 2003, p.13). La principale explication de ce qu'on peut qualifier de paradoxe « démographique-économique » tient aux coûts indirects (coûts d'opportunité) qu'occasionnent les enfants (supplémentaires). Plus les femmes investissent dans leur formation professionnelle et augmentent ainsi leur chances d'insertion dans le marché du travail, plus les coûts d'opportunité que représente la fondation d'une famille deviennent importants. Les coûts d'opportunité correspondent aux pertes de revenu occasionnées par la réduction de l'activité professionnelle et, à long terme, par la dépréciation du capital humain. Ce sont eux qui expliquent que les femmes au bénéfice d'un bon niveau de formation et exerçant une activité professionnelle ont souvent moins d'enfants qu'elles ne l'auraient souhaité.

Dans une perspective économique, une augmentation du taux de nata-

lité ne serait envisageable que si les coûts directs et indirects des enfants venaient à baisser. Une diminution des coûts directs est possible si l'Etat en assure la prise en charge ou une compensation partielle. Quant aux coûts indirects (coûts d'opportunité), leur réduction dépend des possibilités offertes afin de mieux concilier vie professionnelle et vie de famille, notamment de l'existence d'une offre d'accueil de la petite enfance qui soit quantitativement et qualitativement adéquate. Peu importe à cet égard que ces possibilités soient proposées à l'intérieur ou à l'extérieur de la famille, dans un cadre privé ou étatique.

Les coûts d'opportunité ont aussi une grande influence sur la décision des mères (et des pères) d'entrer sur le marché du travail. Les revenus qu'il est possible d'obtenir sur ce marché sont le principal déterminant économique de cette décision. La perspective d'un revenu élevé augmente l'attractivité du travail et accroît en conséquence les coûts d'opportunité associés au fait de renoncer – partiellement – à une activité professionnelle pour s'occuper de ses enfants. D'autres facteurs importants de l'offre de travail sont les conditions fiscales, le revenu familial disponible ainsi que les coûts directs des structures d'accueil extrafamilial. Dans une perspective économique, une augmentation de la participation des femmes au marché du travail n'est envisageable que si la charge fiscale ou les frais de garde des enfants ne viennent pas annuler – une fois rapportés aux revenus du ménage dans leur ensemble – les revenus supplémentaires que cette participation permettrait de réaliser.

La situation en Suisse

Les derniers calculs de l'Office fédéral de la statistique montrent que les coûts indirects des enfants liés au retrait du marché du travail sont généralement plus élevés en Suisse que les coûts directs. Selon le nom-

bre d'enfants et le type de famille, les coûts directs calculés oscillent entre 500 et 1000 francs par enfant et par mois, alors que les coûts indirects liés au retrait du marché du travail varient en moyenne entre 300 et 1300 francs par mois (OFS 2008). A cela s'ajoutent les primes d'assurance-maladie, les frais de garderie et les impôts supplémentaires si les deux parents exercent une activité professionnelle (ou la perte des cotisations aux assurances sociales en cas de retrait du marché du travail). Lorsque les enfants grandissent, les coûts directs – notamment les dépenses d'enseignement – tendent à augmenter, tandis que les coûts indirects diminuent si le parent qui s'occupait des enfants recommence à exercer une activité lucrative.

En Suisse, les prestations sociales versées aux familles s'élèvent à environ 1,3% du produit intérieur brut. Ces prestations correspondent pour 77% aux allocations familiales¹, pour 14% aux subventions destinées aux infrastructures de garde et pour 7% au versement du salaire en cas de maternité. Depuis 1995, les prestations sociales pour les familles ont progressé de 4,7 milliards à 5,9 milliards de francs, même si leur part dans l'ensemble des prestations sociales a légèrement diminué, passant de 5,1% à 4,8%. Le système fiscal suisse s'appuie encore dans une large mesure sur une conception traditionnelle de la répartition des rôles entre hommes et femmes. En moyenne, l'allègement fiscal résultant des déductions pour enfants ne représente pour un couple qu'à peine 80 francs par enfant et par mois². Lorsque les deux membres du couple exercent une

activité lucrative et se partagent les tâches familiales, mais doivent aussi recourir, ne serait-ce que partiellement, à des offres d'accueil extrafamilial, ils sont soumis à une charge fiscale disproportionnée, notamment lorsque les revenus du ménage augmentent. Un taux d'imposition plus élevé sera en effet appliqué au revenu commun du fait de la progressivité de l'impôt, alors que les dépenses pour l'accueil extrafamilial des enfants ne peuvent pas être déduites, ou seulement en partie.

A cela s'ajoute le fait que l'offre publique de structures d'accueil extrafamilial est globalement faible en Suisse comparée à d'autres pays. Pour les enfants jusqu'à trois ans, les places d'accueil disponibles ne représentent qu'environ 7% des effectifs de la classe d'âge. D'importantes disparités régionales sont à signaler dans ce domaine. Dans nombre d'écoles enfantines et primaires, les horaires continus, les cantines ou autres offres comblant les « trous » dans les horaires sont encore l'exception plutôt que la règle. Les tarifs des crèches et des structures d'accueil collectif de jour dépendent généralement des revenus. Dans les conditions fiscales existantes, une participation accrue des mères à la vie professionnelle est pour de nombreuses familles à peine rentable d'un point de vue économique, et la décision d'avoir un autre enfant engendre des coûts directs et indirects considérables (Bütler 2006).

Les conditions socioéconomiques ne sont actuellement pas favorables en Suisse à une participation plus élevée des mères au marché du travail et ne contribuent pas à réduire les coûts directs et indirects liés à la fondation ou à l'agrandissement d'une famille. Cette situation ne laisse guère entrevoir *ni* une augmentation durable du taux de natalité *ni* une participation accrue des mères au marché du travail, du moins pas dans les cantons ou les communes qui n'aident pas les parents à concilier

vie professionnelle et vie de famille (Bonoli 2008).

Résultats de l'enquête « Les déterminants du taux de natalité en Suisse »

L'enquête a été réalisée en avril et mai 2006 par les bureaux de l'institut IHA-GfK situés à Hergiswil et à Lausanne. La population-mère était l'ensemble des personnes âgées de 18 à 44 ans résidant en Suisse alémanique et en Suisse romande. L'échantillon a été établi selon la méthode des quotas: les critères retenus étaient le sexe, l'âge et le niveau de formation. Après un prétest et des entretiens préliminaires, 1273 personnes ont au total été interrogées par téléphone. Les exigences de représentativité de l'enquête en matière d'âge, de sexe, de formation et de région ont été respectées. Une distribution globalement satisfaisante a aussi été obtenue en ce qui concerne les structures familiales et le statut professionnel. Seuls les ménages formés d'une seule personne et les familles monoparentales sont légèrement sous-représentés.

Désir d'enfant et nombre de naissances

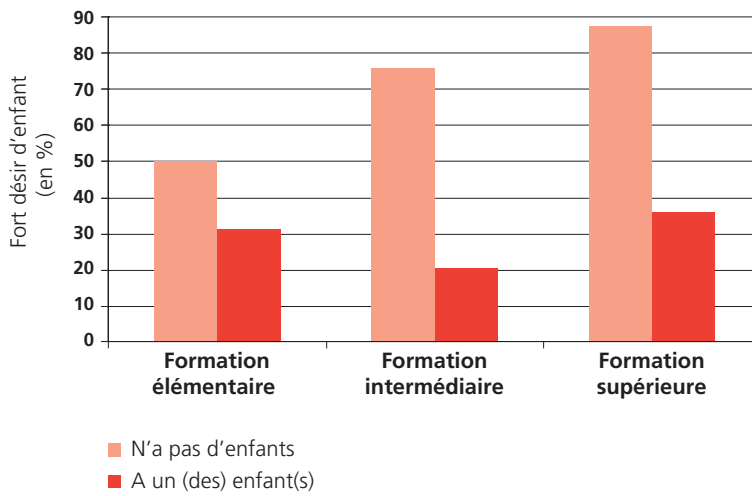
Le désir d'enfant est très prononcé en Suisse, surtout lorsqu'il s'agit du premier enfant: 81% des personnes interrogées qui n'ont pas d'enfants aimeraient en avoir un ou ne l'excluent pas. En revanche, seules 30% des personnes ayant déjà eu au moins un enfant aimeraient en avoir un autre. Une comparaison du désir d'enfant en fonction du niveau de formation indique que ce désir est d'autant plus prononcé que le niveau de formation est élevé: les personnes au bénéfice d'une formation intermédiaire ou supérieure expriment un désir d'enfant nettement plus important que les personnes dont le niveau de formation est plus faible. C'est principalement le désir d'enfant des femmes diplômées n'ayant

1 Depuis le début de l'année 2009, le montant minimal des allocations familiales prévu par la législation fédérale est de 200 francs par enfant et de 250 francs pour les jeunes en formation.

2 Modèle d'un unique pourvoyeur de revenus, revenu médian de 100 000 francs environ (OFS 2008).

Femmes avec un fort désir d'enfant

G2



Source : Littmann-Wernli/Schubert/Steiger, 2009

moins d'enfants que les personnes non diplômées. L'explication principale vient à nouveau du faible taux de fécondité des femmes ayant atteint un haut niveau d'études. Ces femmes ont sensiblement moins d'enfants que celles au bénéfice d'une formation élémentaire ou intermédiaire. La différence n'est en revanche pas significative pour les hommes.

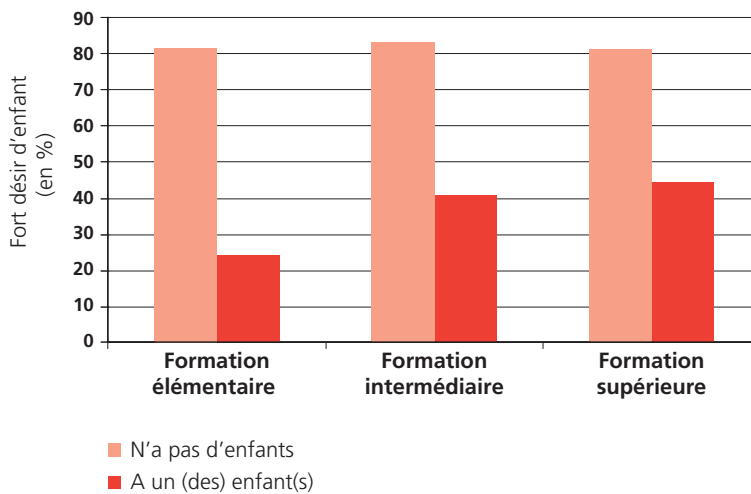
Conditions à la concrétisation du désir d'enfant

De l'avis des personnes interrogées, les conditions les plus importantes qui doivent être remplies pour décider d'avoir un (autre) enfant concernent d'une part la relation de couple et d'autre part les aspects financiers. Pour ce qui est du couple, la stabilité de la relation, le désir d'enfant commun et la maturité personnelle sont cités comme les conditions les plus importantes. S'agissant des aspects financiers ou professionnels, les conditions les plus souvent mentionnées sont les suivantes :

- la famille doit disposer d'un revenu suffisant (96,6%) ;
- la situation financière doit être bonne (89,9%) ;
- l'un des deux partenaires doit avoir une situation professionnelle stable (89,4%).

Hommes avec un fort désir d'enfant

G3



Source : Littmann-Wernli/Schubert/Steiger, 2009

Les femmes ayant un niveau élevé de formation sont nettement plus nombreuses à indiquer que la décision d'avoir un enfant ne devrait intervenir qu'après que les deux partenaires auront terminé leurs études et acquis une expérience professionnelle de quelques années. L'un des deux partenaires devrait en outre accepter de mettre sa carrière en retrait et l'enfant devrait avoir accès à une offre d'accueil adéquate. Les personnes sans enfant que nous avons interrogées tendent à conditionner la fondation d'une famille à un niveau d'exigences plus élevé. Elles ont davantage tendance à attendre d'avoir un niveau de revenu suffisant, d'avoir déjà bien profité de la

pas encore eu d'enfant qui explique cette différence (cf. le graphique G2). La proportion d'hommes sans enfant exprimant un fort désir est quant à elle relativement constante quel que soit le niveau de formation (cf. le graphique G3).

L'examen du nombre moyen de naissances en fonction du revenu montre que le paradoxe démographique-économique semble aussi se vérifier en Suisse, mais seulement

pour les deux classes de revenu les plus élevées. Le nombre d'enfants par ménage augmente tout d'abord au fur et à mesure que l'on s'élève le long de l'échelle des revenus, puis le nombre moyen de naissances redescend à partir d'un revenu de 9000 francs par ménage.

Même en tenant compte de l'âge et du revenu, on constate que les personnes au bénéfice d'un niveau élevé de formation ont sensiblement

vie et d'être sûres que les enfants ne mettront pas en péril leur carrière.

Obstacles à la fondation ou à l'agrandissement d'une famille

44% de personnes interrogées (avec enfants) estiment que les parents sont désavantagés en Suisse. Les personnes sans enfants sont en revanche plus nombreuses à penser que les avantages et les inconvénients pour les parents tendent à s'équilibrer (54%). Les personnes qui estiment que les parents sont désavantagés en Suisse font valoir en premier lieu, à près de 70%, les inconvénients économiques et financiers. Elles invoquent ensuite le manque de places d'accueil disponibles (33%) et le tort à la carrière, notamment celle des femmes (30%).³ La comparaison des réponses en fonction du sexe fait apparaître six différences significatives. Les femmes sont nettement plus nombreuses à penser :

- qu'avoir un enfant est difficilement conciliable avec leurs projets professionnels ;
- qu'elles ne sont pas en mesure de déterminer si elles avaient suffisamment de force et de calme pour s'occuper d'un enfant ;
- qu'elles n'ont pendant longtemps pas pu se décider à avoir un enfant et se sentent désormais trop âgées pour en avoir un.

Les hommes sont en revanche nettement plus nombreux à penser :

- qu'ils n'avaient jusqu'alors pas trouvé la partenaire adéquate ;
- qu'ils se sentaient encore trop jeunes pour avoir des enfants ;
- qu'ils préféraient dans l'ensemble garder leur indépendance.

Quoi qu'il en soit, 34% des hommes interrogés affirment que leur décision de ne pas avoir un (autre) enfant était liée aux répercussions pro-

fessionnelles pour la partenaire, alors que 5% seulement des femmes interrogées ont mis en avant les répercussions pour le partenaire. Cette différence de justification selon le sexe montre clairement qu'en plus des aspects financiers, la difficulté, surtout pour la – future – mère, à concilier vie professionnelle et vie de famille joue un rôle déterminant. Les craintes relatives aux perspectives professionnelles de la personne qui s'occupera de l'enfant représentent donc pour les femmes comme pour les hommes un obstacle à la concrétisation du désir d'enfant qui doit être pris au sérieux.

Pistes pour la politique familiale

L'allègement de la charge financière pesant sur les familles est la mesure la plus souvent citée comme étant la plus importante pour permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie de famille. Une plus grande flexibilité des possibilités de travail arrive en deuxième position, suivie, à la troisième place, du souhait d'un élargissement de l'offre d'accueil. Les attentes exprimées en matière de politique familiale ne sont pas différentes selon que les personnes interrogées ont ou non des enfants. Des différences sont en revanche clairement perceptibles en fonction du niveau de formation. Près de la moitié des personnes ayant un niveau de formation intermédiaire et 41% de celles ayant un niveau de formation élémentaire recommandent en priorité d'alléger la charge financière pesant sur le budget des familles. Pour 41% des personnes interrogées ayant un niveau élevé de formation, c'est en revanche l'extension de l'offre de places d'accueil qui devrait être prioritaire. Une plus grande flexibilité des possibilités de travail est fortement souhaitée quel que soit le niveau de formation.

Nous avons aussi examiné quelles mesures proposées étaient jugées prioritaires. S'agissant des mesures visant à soulager financièrement les

familles, plus de la moitié des personnes interrogées ayant des enfants, et même 70% des personnes ayant des revenus élevés, ont placé les allègements fiscaux en première position. Le soutien financier aux parents qui s'occupent eux-mêmes de leurs enfants et l'augmentation des allocations familiales paraissent moins importants : ces mesures ne sont placées en tête des priorités que par respectivement 26% et 17% des personnes interrogées. Concernant les mesures visant à concilier vie professionnelle et vie de famille, c'est l'amélioration de la cantine et de l'accueil de jour dans les écoles enfantines et primaires qui est la plus souvent citée (56%). Viennent ensuite, chacun à environ 20%, le souhait d'une amélioration des places d'accueil pour les enfants entre 3 à 6 ans et le même souhait pour les enfants de 0 à 3 ans.

Analyse d'agrégats

En complément à l'analyse descriptive, nous avons procédé à une analyse d'agrégats sur les données de l'enquête. Il s'agissait d'examiner dans quelle mesure les résultats de l'analyse descriptive se « reflètent » dans des groupes clairement identifiables de l'échantillon. Etant donné notre problématique, nous avons choisi les deux questions « conditions favorables pour avoir un enfant » et « raisons qui s'opposent pour l'instant au choix d'avoir un (autre) enfant » comme variables d'activation, c'est-à-dire comme variables différenciatrices d'un agrégat. Les groupes pour lesquels l'analyse d'agrégats a fourni les résultats offrant la meilleure perspective d'interprétation sont au nombre de six. Les tests de signification complémentaires des variables sociodémographiques indiquent sur la base de quelles caractéristiques s'opère la différenciation entre les personnes à l'intérieur des agrégats.

L'analyse d'agrégats a mis en évidence trois groupes pour lesquels le désir d'enfant était supérieur à la

³ Le total est supérieur à 100% car plusieurs réponses étaient possibles.

moyenne et trois groupes pour lesquels il était au contraire sensiblement plus faible. Le désir d'enfant était plus faible chez les jeunes en formation, aux revenus modestes et sans partenaire stable, chez les mères, travaillant à temps partiel, qui ne souhaitent plus avoir d'autres enfants et chez les personnes qui voient dans la fondation d'une famille une perte d'espaces de liberté personnelle et d'indépendance ainsi qu'une réduction, ou du moins une mise en péril, de leurs perspectives professionnelles. A l'inverse, le désir d'enfant était fort chez les personnes au bénéfice d'une formation supérieure, chez les personnes ayant des revenus élevés et chez les personnes en formation qui vivent déjà en couple mais dont les revenus sont faibles.

Pour les jeunes qui sont encore en formation ou au début de leur vie professionnelle, ce sont les facteurs non économiques qui se situent au premier plan. L'obtention d'un diplôme, l'accumulation d'expériences professionnelles, l'indépendance personnelle et la recherche du partenaire adéquat ont encore la priorité sur la fondation d'une famille. Une fois les études terminées, les facteurs économiques gagnent sensiblement en importance en fonction de la situation professionnelle et du niveau des revenus. Les ménages à revenus bas et intermédiaires craignent surtout une charge financière trop lourde, c'est-à-dire les coûts directs liés à la fondation d'une famille. La situation est différente pour les personnes actives ayant un niveau de formation intermédiaire et vivant dans des ménages aux revenus élevés. Ce ne sont alors plus les coûts directs de la fondation d'une famille qui sont déterminants, mais les coûts d'opportunité en termes d'inconvénients professionnels. L'importance de ces coûts d'opportunité se mesure au fait que c'est dans ce groupe que la différence entre le désir d'enfant exprimé et le nombre effectif de naissances est la plus marquée. Si les personnes qui exercent une activité

professionnelle à plein temps, qui sont au bénéfice d'une formation supérieure et qui vivent dans un ménage aux revenus élevés ont certes acquis un certain statut professionnel, elles ont visiblement renoncé en contrepartie à la pleine concrétisation de leur désir d'enfant. Certes, le groupe des mères (et des pères) qui, avec deux enfants en moyenne, ont globalement pu concrétiser leur désir d'enfant correspond aussi à des ménages disposant de revenus élevés. On constate toutefois que les femmes n'exerçant pas d'activité lucrative, ou seulement à temps partiel, sont surreprésentées au sein de ce groupe. La concrétisation du désir d'enfant va alors manifestement de pair avec le retrait – partiel – du marché du travail, principalement de la mère.

Du désir d'enfant à la fondation d'une famille : conclusions

Le parcours formatif et professionnel des individus a une influence considérable sur la décision de fonder ou d'agrandir une famille. De manière générale, nous avons pu mettre en évidence le rôle prévisible des facteurs économiques et celui de plusieurs facteurs non économiques comme le fait d'avoir trouvé le partenaire adéquat, les attentes traditionnelles concernant la répartition des rôles ou le désir d'indépendance et de réalisation personnelle. L'importance relative de ces facteurs dépend du niveau de formation, de la situation professionnelle et des revenus des personnes interrogées.

Il ressort que les conditions socio-économiques actuelles en Suisse placent constamment les couples et les parents qui désirent concrétiser leur désir d'enfant face à une décision de type « soit l'un, soit l'autre ». Seuls les couples qui peuvent se permettre, tant sur un plan professionnel que financier, de réduire leur participation au marché du travail pour s'oc-

cuper de leurs enfants parviennent à transformer l'essentiel de leurs désirs d'enfant en naissances effectives. Cela signifie que l'objectif d'avoir à la fois *plus* d'enfants *et plus* de mères et de pères exerçant une activité lucrative n'est pas réalisable en Suisse dans les conditions actuelles.

Les mesures de politique familiale doivent agir *simultanément* et de manière significative sur les coûts directs et indirects de la fondation d'une famille. Ce n'est qu'à cette condition qu'elles favoriseront la concrétisation des désirs d'enfant et permettront de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle. Si l'harmonisation des allocations familiales et l'incitation financière à la création de places d'accueil extra-familial pour enfants vont dans la bonne direction, elles ne sont pas suffisantes. S'agissant des facteurs économiques, les résultats de l'enquête sont clairs : pour avoir *plus* d'enfants, il faut une meilleure compensation des coûts directs et indirects ; et pour avoir *plus* de mères et de pères sur le marché du travail, il faut accroître l'offre d'accueil extra-familial des enfants.

Les couples et les parents devaient pouvoir compter en Suisse sur une compensation au moins partielle des coûts liés à la fondation d'une famille et cela indépendamment de leur lieu de résidence. Les allocations familiales ou les déductions fiscales devraient couvrir les coûts directs de l'éducation des enfants, tandis que des offres d'accueil extra-familial en nombre suffisant et l'imposition individuelle des parents exerçant une activité lucrative devraient compenser au moins une partie des coûts indirects. Les enfants représentent pour une société une externalité positive importante. Seule une action d'ensemble, associant diverses mesures et impliquant tous les cantons, permettra non seulement de réduire les conflits entre vie de famille et vie professionnelle, mais aussi de fonder l'espoir que tous les désirs d'enfant qui animent

les femmes et les hommes de ce pays se transforment un jour en naissances effectives.

Bibliographie

Bonoli, Giuliano (2008), « The Impact of Social Policy on Fertility: Evidence from Switzerland », *Journal of European Policy*, 18 (1), p.64-77.

Bütler, Monika (2006), « Arbeiten lohnt sich für Mütter nicht: negative Anreize der einkommensabhängigen Krippentarife – vor allem für kinderreiche Familien », in *Neue Zürcher Zeitung*, 17 mai 2006, p.27.

Dickmann, Nicola (2003), « Dokumentation: Demographischer Wandel – Geburtenraten im inter-

nationalen Vergleich », *IW-Trends* 30 (1), Vierteljährliche Zeitschrift zur empirischen Wirtschaftsforschung aus dem Institut der deutschen Wirtschaft Köln.

Häusermann, Silja (2006), « Kinderbetreuung im internationalen Vergleich », conférence donnée lors de la journée d'étude « Umfassende Kinderbetreuung – Modelle für die Schweiz », 18 septembre 2006, Volkshaus, Zurich.

Littmann-Wernli, Sabina, Schubert, Renate, und Steiger, Raoul (2009), *Einflussfaktoren der Geburtenrate in der Schweiz und die Vereinbarkeit von Familie und Erwerbsleben*, Berne, Office fédéral des assurances sociales, à paraître.

Office fédéral de la statistique – OFS (2008), *Les familles en Suisse : rapport statistique 2008*, Neuchâtel.

Sabina Littmann-Wernli, Dr. oec. publ., responsable du secteur Recherche et évaluation, OFAS.

Mél. : sabina.littmann@bsv.admin.ch

Renate Schubert, Prof. Dr., professeure d'économie nationale, Institut de décisions environnementales de l'EPFZ.

Mél. : schubert@econ.gess.ethz.ch

Raoul Steiger, collaborateur scientifique, Institut de décisions environnementales de l'EPFZ.

Mél. : steiger@econ.gess.ethz.ch